

LYSOGENE
Société anonyme au capital de 3.623.611,20 €
Siège social : 18-20, rue Jacques Dulud – 92200 Neuilly-sur-Seine
512 428 350 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PREVU PAR L'ARTICLE L. 225-184 DU CODE
DE COMMERCE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS SOUMIS A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2017**

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce :

- (1) Nombre, date d'échéance et prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce : **NEANT**.
- (2) Nombre, date d'échéance et prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été consenties durant l'année à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce : **NEANT**.
- (3) Nombre et prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la Société en levant une ou plusieurs des options détenues sur les Sociétés visées aux deux alinéas précédents (1) (2) : **NEANT**.
- (4) Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé : **NEANT**.
- (5) Le nombre et le prix des actions qui, durant l'année, ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur les sociétés visées à l'alinéa précédent (4), par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé : **NEANT**.
- (6) Le nombre, le prix et les dates d'échéance des options de souscription ou d'achat d'actions consenties durant l'année, par les sociétés visées à l'alinéa précédent (5), à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires :

Salariés	Nombre d'options	Prix pour une option (en €)	Dates d'échéance
Salarié 1	47.134	5,76	20.887 au 23/11/2017 11.784 au 23/11/2018 11.784 au 23/11/2019 2.679 au 23/11/2020
Salarié 2	94.268	5,76	23.567 au 23/11/2017 23.567 au 23/11/2018 23.567 au 23/11/2019 23.567 au 23/11/2020
Salarié 3	94.268	5,76	33.639 au 23/11/2017 23.567 au 23/11/2018 23.567 au 23/11/2019 13.495 au 23/11/2020

Le Conseil d'administration